

Norm'handi Mer : embarquement imminent

Rendez-vous est donné par l'association Norm'Handi Mer. À l'occasion d'Estivoiles*, elle sera prête à mettre à l'eau son bateau pas comme les autres. Cette association construit une embarcation accessible aux personnes à mobilité réduite pour ensuite proposer des sorties en mer.



Mise à l'eau

Après 1 an et demi de chantier, la mise à l'eau du bateau de Norm'Handi Mer est un événement pour tous ceux qui souhaitent que la pratique de la voile soit accessible au plus grand nombre. Ce "day boat" (comprenez un bateau faisant des sorties à la journée) permettra de larges possibilités de sorties (homologué B et C) et surtout l'accueil de personnes



Régis Levicq, président de Norm'handimer

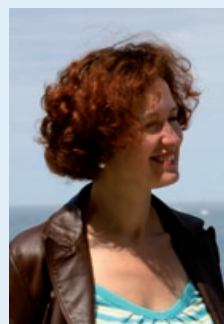
en situation de handicap. Comment cela sera possible ? "Le bateau a été conçu pour être le plus plat possible. Il sera équipé de fixations pour l'embarquement de 4 fauteuils maximum et également de sièges coques ergonomiques" explique Régis Levicq, président de l'association Norm'Handi Mer. Ce sont 14 personnes qui prendront place à chaque voyage.

Une fois le bateau mis à l'eau, l'équipe de Norm'Handi Mer proposera deux types d'activités. D'une part, des sorties d'initiation et découverte de la voile avec l'accueil de classes scolaires, d'associations de personnes en situation de handicap ou de personnes âgées. D'autre part, le bateau participera à des événements nautiques, régionaux et pourquoi pas nationaux. Le bateau est accessible à tous même si sa particularité permet l'embarquement de personnes en fauteuil.



Première mondiale

Pour mener à bien ce projet d'un budget de 160 000 €, l'association a reçu le soutien de collectivités et institutions locales ainsi que de partenaires privés dont les principaux sont la Ville de Fécamp, la Région Haute-Normandie, le Département de Seine-Maritime et le Crédit Agricole (caisse locale). La CCI de Fécamp-Bolbec met également gratuitement sur dans le port un anneau à disposition pour le bateau.



Muriel Robine, conseillère municipale déléguée

"L'accessibilité est une valeur importante que nous souhaitons favoriser à Fécamp. Au-delà du projet de bateau, l'association Norm'Handi Mer nous a fait part de sa volonté de rendre le quai Vicomté accessible jusqu'à la place de l'Eclipse. Nous étudions aujourd'hui les possibilités" précise Muriel Robine, conseillère municipale déléguée chargée de l'Accessibilité. "La démarche de l'association Norm'Handi Mer est louable d'autant qu'il n'existe pas de précédent. C'est l'association fécampoise qui lancera le premier bateau de ce type au niveau mondial". Alors que l'association va tourner une page importante de son histoire, elle a plus que jamais besoin des bonnes volontés. Selon vos possibilités vous pouvez soutenir l'association Norm'handi Mer, soit en vous engageant en tant que bénévole ou en allant rejoindre les rangs des donateurs beinfaiteurs.



13



Pierre Scherer, Vice-Président de Norm'handimer

Renseignements : Régis Levicq - 06 86 75 37 82
normhandimer@orange.fr
<http://normhandimer.free.fr>

* Estivoiles du 19 au 21 juin, voir le programme page 25

